

# « Comment dire non aux moins de 18 ans »

Programme de formation du personnel de  
vente et de service d'alcool

Laurence Fehlmann Rielle  
Secrétaire générale



# Âge légal

< 16 ans      —————>      16 - 18 ans      —————>      > 18 ans

*Il est permis de consommer avec modération*

...



alcool



vin, biere, cidre  
uniquement



tout alcool

# Historique de la démarche

- Apparition des alcopops (1996)
- Des enquêtes montrent l'absence de respect des lois protégeant les jeunes
- Baisse du prix des spiritueux
- Les milieux de la santé publique genevois interpellent les distributeurs d'alcool

# Collaboration inédite

- FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme )

et

GSM (Groupement suisse des spiritueux de marque)

# Objectif du programme

- Eviter que les magasins vendent de l'alcool à des mineurs
- Rappeler leurs responsabilités aux adultes
- Contribuer à mettre des limites aux jeunes

# Publics cibles

- Personnel de vente des magasins
- Plus récemment, les exploitants de bars, discothèques, etc.
- Jeunes de moins de 18 ans

Désolé, tu es trop jeune pour que  
je puisse te vendre de l'alcool !



Les jeunes et l'alcool dans les magasins  
Un rôle difficile pour le personnel !

# L'ALCOOL

Un bien de consommation  
peu ordinaire

Une synthèse du livre éponyme de  
Thomas Babor et autres

Quelles  
sont les  
mesures les  
plus efficaces  
en matière de  
politique de  
l'alcool ?



sfa/ispa 

Schweizerische Fachstelle für Alkohol- und andere Drogenprobleme  
Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies  
Istituto svizzero di prevenzione dell'alcolismo e altre tossicomanie

- L'OMS préconise plusieurs mesures : limiter la promotion, taxes, contrôle des ventes.
- L'UE soutient (parmi d'autres mesures) la formation des distributeurs d'alcool.
- Le Plan National Alcool inclut cette mesure.

# Enquête de terrain 2006

- 9 chaînes de magasins ont fait l'objet d'une enquête : (visites + entretiens)
  - Existence d'une formation du personnel
  - Connaissance et utilisation du programme
  - Besoins exprimés par les distributeurs

# Résultats sommaires

- Grand intérêt pour le support de formation
- Disparité dans les mesures prises et niveau d'information
- Résistance du personnel par crainte de réactions négatives du public
- Volonté de mieux collaborer avec la prévention (7/9)

# Perspectives

- Améliorer le suivi auprès des grands magasins
- Nécessité de sensibiliser les petits commerces et les bars/discothèques
- Coordonner les efforts au niveau romand et suisse
- Clarifier la collaboration avec le GSM

Merci de votre attention !